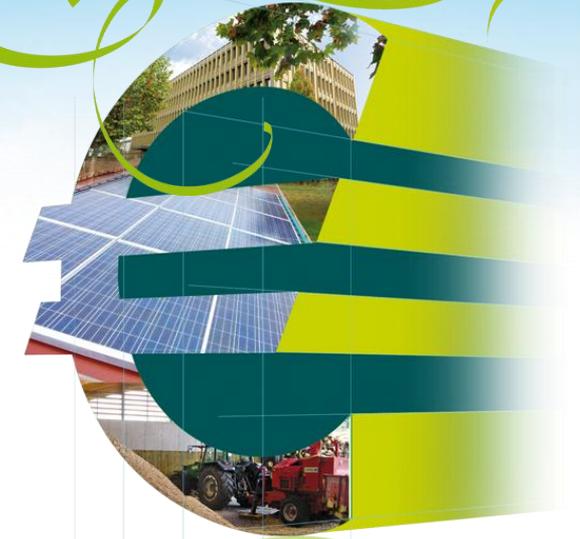




CONFERENCE TECHNIQUE  
30 septembre 2010  
Auditorium Maison de l'Habitat

# 14h30 - Le contrat de plan Etat-Région et le Fonds Chaleur

*Loïc LE QUILLEUC, ADEME Auvergne*  
*Bernard SAUVADE, Ehpad St Joseph*





# Les Outils pour financer les projets de performance énergétique des collectivités locales

**Le Contrat de Plan État-Région**

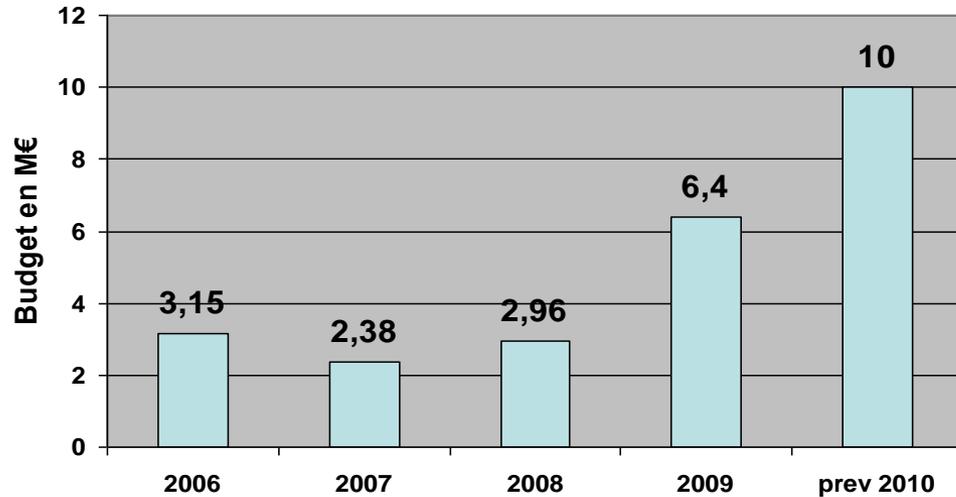
**et**

**le Fonds Chaleur Renouvelable**

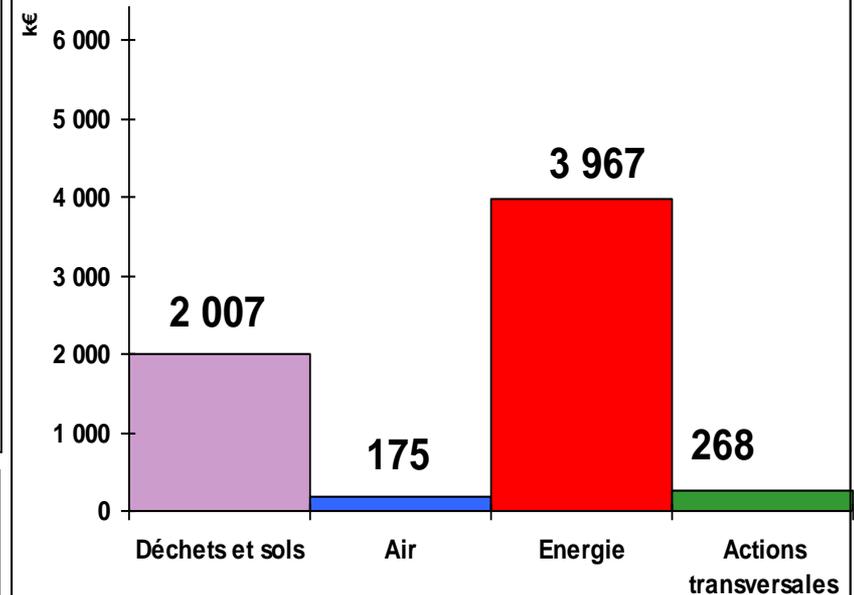
- **CPER** : un partenariat État-Région pour mener une politique commune concernant notamment les « Énergies Renouvelables » (article 3).
- **Fonds Chaleur** engagement majeur du Grenelle de l'Environnement, a pour objectif de développer la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique ...).

• Spécificité Auvergnate : **les 4 CG de la région et le FEDER sont associés techniquement et financièrement au CPER « Développer les Énergies Renouvelables »**

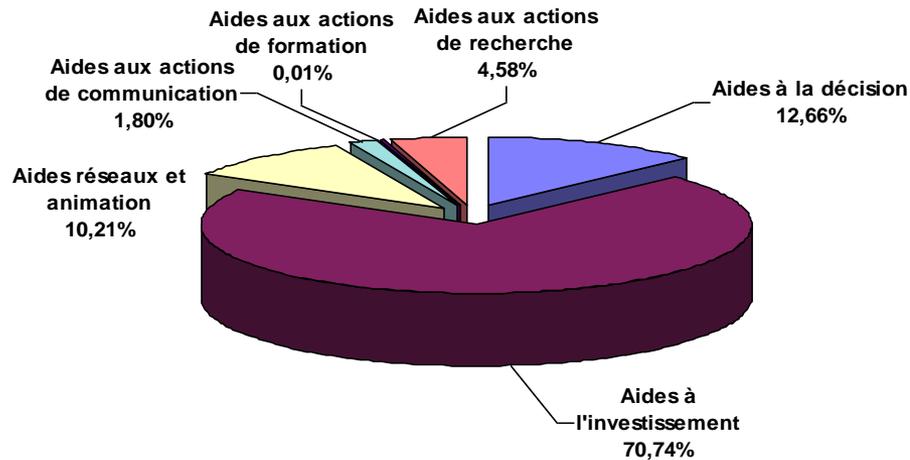
## BUDGET annuel ADEME Auvergne



## 2009 : Répartition par domaines d'intervention



## Budget d'intervention ADEME par nature d'intervention 2009



- l'Esprit du Système d'Aides est de **Favoriser** :
  1. la Performance Énergétique,
  2. la Reproductibilité des opérations,
  3. l'Analyse Économique,
  4. le Respect des Règlements Communautaires.

- les aides n'ont pas un caractère systématique,
- leur attribution, voire la modulation de leur montant, sont fonction de l'intérêt du projet.
- Sont privilégiés ceux qui s'inscriront dans :
  1. des **conventions-cadres** ADEME/Collectivités – territoires ou des **démarches globales** (ex : PCET, contrat Auvergne +...)
  2. des **appels à projets**,
  3. des **opérations groupées**.

- Un Régime **Générique** :
  - Aides à la **Décision** (Audits énergétiques, Études Faisabilité...)
  - Aides à la **Diffusion** (invest. Solaire Thermique, Bois-Énergie...)
- Un Régime « **Spécial/d'Exception** » :
  - Aides à la **Démonstration** (ex : Stockage thermique souterrain...)
  - Aides à l'**Exemplarité** (ex : Méthanisation...)

- Un Régime Générique : **Aides à la Décision**
  - Cahier des charges types personnalisables (étude de faisabilités pour les EnR, Audits Énergétiques, Approche Environnementale de l'urbanisme...),
  - Lieu de dépôt des dossiers de demande d'aide à l'EIE.

Principe Général :

**Quelque soit le porteur de projet,  
Aide (ADEME+CR+CG+FEDER)  
à hauteur de 50 %**

- Un Régime Générique : **Aide à la Diffusion**,
  - Concerne la « Chaleur Renouvelable » (ex : les chaufferies Bois, la production d'Eau Chaude Solaire thermique,...)
  - Étude Technico-économique Obligatoire, avec estimation du :
    - Surcoût = investissement – coût solution de référence
    - Temps de Retour Brut (TRB) = surcoût / économie annuelle

Principe Général :

**Aide (ADEME+CR+CG+FEDER)**

**TRB visé = 10 ans**

## • Performance Énergétique :

- Pour les bâtiments neufs ou existants pour lesquels les réglementations thermiques s'appliquent, l'exigence sera d'avoir :
  - un coefficient  $Cep < 0.8 * \min(Cep \text{ max}, Cep \text{ réf})$
  - un  $Ubat < 0,8 * Ubat\text{-ref}$ .
- Pour les autres bâtiments ou les réseaux de chaleur, il est exigé une analyse énergétique des consommations définissant le ou les programmes de travaux pour améliorer la performance du bâtiment

## • Bois-Énergie :

- Installation d'un réseau de chaleur -> TRB visé = 12 ans
- Bonification de 2 ans pour les communes non desservies par le gaz
- Développement de la filière plaquette forestière : Bonification 2 ans si approvisionnement  $\geq 50 \%$  plaquette forestière

## • Solaire Thermique

- Maintien d'un plafond max : 600 €/m<sup>2</sup>, tous financeurs confondus
- Bonification de 2 ans pour les communes non desservies par le gaz

- Audits énergétiques de 20 bâtiments répartis sur 9 sites de l'Université d'Auvergne dans le Puy-de-Dôme  
→ ~ 47 675 € d'aide ADEME
- Etude sur la performance énergétique du parc des logements sociaux auvergnats  
→ ~ 55 000 € d'aides totales
- Mise en place d'une chaudière à bois et extension du réseau existant pour le quartier sud de la ville de Moulins  
→ ~ 2 M€ d'aides totales
- 47 bâtiments de l'OPHIS équipés en ECS solaire :  
→ ~ 2000 m<sup>2</sup> de capteurs pour 1,2 M€ d'aides totales
- 1 PAC sur sondes à la piscine de la CC Billom StDier:  
→ ~ 19 000 € d'aide ADEME



# un REGIME SPECIAL

- Un Régime « Spécial/d'Exception » :
  - Étude Technico-économique Obligatoire,
  - Aide au cas part cas.



## • ESPACE **INFO** → ENERGIE :

- Sensibilise en :
  - Organisant des visites et des conférences,
  - Participant à des foires,...
- Conseille et informe les maîtres d'ouvrage (fourniture de cahier des charges...),
- Représente le guichet unique de dépôt des demandes d'aides à l'ADEME, la Région et le Conseil Général



**N° vert: 0 800 503 893**

# Le réseau des Espaces INFO→ENERGIE en Auvergne

UN NUMÉRO D'APPEL RÉGIONAL UNIQUE ET GRATUIT POUR DES CONSEILS DE PROXIMITÉ

**N° Vert 0 800 503 893**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

## ALLIER

En partenariat avec



### SDE 03

eie@sde03.fr / www.sde03.fr

→ Fromenteau  
03400 TOULON/ALLIER  
(zone commerciale sud Moulins)



Tous les jours de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00

### PACT de l'Allier

infoenergie.allier@wanadoo.fr



→ Maison de l'Habitat  
4 quai Turgot - 03100 MONTLUCON

Du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00  
Sur rendez-vous à Moulins et Vichy

## CANTAL

En partenariat avec



### BOIS ENERGIE 15

boisenergie15@laposte.net  
www.boisenergie15.fr

→ Chambre d'Agriculture  
26 rue du 139<sup>e</sup> RI - 15002 Aurillac cd



Tous les jours de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00  
(sauf vendredi 16 h 00)

### PACT du Cantal

eie15@pact-habitat.org  
www.eie-pact15.fr



→ 9 av Aristide Briand - 15000 Aurillac

Du mardi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 17 h 00 (sauf vendredi 16 h 00)

Permanence une fois par mois à Mauriac et St Flour

## PUY-DE-DÔME

En partenariat avec



### ADIL

contact@adil63.org / www.adil63.org

→ Maison de l'Habitat  
129 av de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND



ADIL / AGENCE  
DÉPARTEMENTALE  
D'INFORMATION  
SUR LE LOGEMENT

Tous les jours (sauf lundi matin)  
de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30

### ADUHME

eie@aduhme.org / www.aduhme.org

→ Maison de l'Habitat  
129 av de la République  
63100 CLERMONT-FERRAND



Tous les jours de 9 h 00 à 12 h 00  
et de 14 h 00 à 17 h 00

## HAUTE-LOIRE

En partenariat avec



### CAUE

eie43@orange.fr / www.eie43.fr

→ Hôtel du Département  
1 place Monseigneur de Galard  
BP 310  
43000 LE PUY-EN-VELAY

C.A.U.E. 43

Tous les jours de 8 h 00 à 12 h 00  
et de 13 h 30 à 17 h 30



Agence de l'Environnement  
et de la Métrique de l'Énergie



CONSEIL RÉGIONAL  
AUVERGNE



**MERCI de VOTRE  
ATTENTION**

# Ehpad Charles Andraud, Sauxillanges

## Bernard SAUVADE, président du Conseil d'administration

